

DEPARTEMENT
VOSGES
CANTON
LE VAL-d'AJOL
COMMUNE
LE VAL-d'AJOL

ARRETE n° 37 / 2026

OBJET :

**REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE CIRCULATION A L'OCCASION
DE TRAVAUX**

Le Maire du Val-d'Ajol,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-4,
- Vu le Code de la Route,
- Considérant les travaux de réparation de nids de poule sur la RD20 (secteur Hamanxard – Route d'Hamanxard) et RD23 (secteur Larrière – rue du Dévau),

ARRETE:

ARTICLE 1° - la circulation de tous véhicules sera réduite sur la RD20 (secteur Hamanxard – Route d'Hamanxard) et la RD23 (secteur Larrière – rue du Dévau) :

-sur une journée durant la période du lundi 18 mai 2026 au vendredi 29 mai 2026 pour la réparation des nids de poule par purges d'enrobés à chaud.

- sur une demie journée durant la période du lundi 15 juin 2026 au vendredi 26 juin 2026 pour du point-à-temps automatique.

- sur une demie journée durant la période du lundi 29 juin 2026 au vendredi 03 juillet 2026 pour le balayage par aspiratrice.

Un alternat sera mis en place par feux ou manuellement pour un chantier mobile. Le stationnement et le dépassement seront interdit au droit du chantier. La vitesse sera réduite à 30 km/h dans la zone du chantier.

Ces prescriptions seront levées à l'avancement du chantier.

ARTICLE 2° - La signalisation nécessaire aux prescriptions du présent arrêté sera mise en place, surveillée et entretenue par le Conseil Départemental des Vosges Centre d'exploitation de REMIREMONT.

ARTICLE 3° - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val-d'Ajol et Monsieur le Gardien de Police Municipale seront chargés de l'application des dispositions édictées par le présent arrêté.

ARTICLE 4° - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- . Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val d'Ajol,
- . Monsieur le Gardien Principal de Police Municipale,
- . Monsieur le Chef des Services Techniques Municipaux,

- . Monsieur le Chef de Centre de Secours des Pompiers du Val d'Ajol,
- . Service départemental d'incendie et de secours des Vosges,
- . Conseil Départemental des Vosges Unité Territoriale Est, Centre d'Exploitation de Remiremont,
- . SICOVAD

LE VAL-d'AJOL, le 19/03/2026

Le Maire,



Thomas VINCENT

